

MTB Topcompétition - Règlement

1 COMPÉTITIONS COMPTANT POUR LA TOPCOMPETITION VTT

En 2026, Belgian Cycling organise la Topcompétition VTT. Ce critère de régularité comprend toutes les compétitions internationales XCO (y compris les compétitions de la 3-Nations Cup) en Belgique et prévoit un classement distinct pour les juniors (H/F) ainsi que pour les Elite/U23 (H/F). Seuls les titulaires d'une licence belge sont éligibles pour le classement final.

Les compétitions suivantes feront partie de la MTB Topcompétition en 2026 :

1 mars 2026	MTB Topcompétition Rotem (C3)
10 mai 2026	3 Nations Cup Eupen (C2)
17 mai 2026	MTB Topcompétition Langdorp (C3)
30 mai 2026	3 Nations Cup Genk (C1)

2 PARTICIPATION

2.1 Droit de départ

Catégorie	Âge/Année de naissance
Elite (H & F)	À partir de 19 ans jusqu'à ... (°2007 ou avant)
Elite 2 (H & F)	À partir de 23 ans jusqu'à ... (°2003 ou avant)
U23 (F & H)	19 à 22 ans (°2004, 2005, 2006, 2007)
Juniors (H & F)	17 & 18 ans (°2008 & 2009)

Tous les participants doivent être en possession d'une licence de compétition pour la saison 2026 délivrée par Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen, la WBC ou par une autre fédération affiliée à l'UCI. Par ailleurs, un accord existe avec les ailes régionales et d'autres compétitions seront également disputées le même jour par des catégories non UCI (Masters, U17, Elite 3).

3 INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS

L'inscription aux compétitions se fera via le site web de [Time & Voice](#). Un lien sera également disponible sur le site web de Belgian Cycling et renverra vers la page appropriée.

L'inscription en ligne se clôture le mardi soir précédant la compétition à 23h59. Vous pouvez confirmer votre inscription jusqu'à 1 heure avant le départ de la catégorie concernée.

Les droits d'inscription dépendent de la classe UCI de la compétition et varient selon la catégorie, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Classe UCI	Elite/elite2/U23/Junior catégories	Catégories non-UCI
HC	35.00 €	32.50 €
C1	32.50 €	27.50 €
C2	27.50 €	22.50 €
C3	25.00 €	20.00 €

4 PARCOURS

4.1 Feed & Technical Zone

Seules ces zone(s) autorisent le ravitaillement et l'assistance technique. Pour des raisons de sécurité, les enfants et les animaux ne sont pas admis dans cette zone. Veuillez respecter les règles établies. Tout ravitaillement ou toute assistance technique non conforme au règlement en dehors de cette zone entraînera l'exclusion (DSQ) de la compétition.

Zone de ravitaillement / ravitaillement – Tout ravitaillement en nourriture et/ou en boisson est interdit ailleurs sur le parcours qu'en zone technique (sauf autorisation du président du collège des officiels). Aucun ravitaillement ne peut être effectué dans la zone d'arrivée. Le ravitaillement doit se faire de main à main sans déplacement de la personne qui effectue le ravitaillement. L'aspersion d'eau et l'utilisation d'objets en verre sont interdites.

Zone technique – Dans la zone technique, le coureur peut recevoir une assistance technique de la part de tiers. Toute assistance ne peut commencer que lorsque le coureur a les deux pieds au sol. Le coureur repart après la fin de l'assistance, sans être poussé.

4.2 Déchets

Nous attirons l'attention de tous les coureurs sur le respect de l'environnement et du cadre naturel. Ne jetez pas d'emballages ni d'autres déchets. Emportez-les dans l'une de vos poches et jetez-les dans la zone de déchets, dans une poubelle après la compétition ou à votre domicile.

5 MATERIEL

Les vélos admis aux compétitions de la MTB Topcompétition doivent être conformes aux normes en vigueur de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Les coureurs sont seuls responsables du respect des normes applicables au matériel qu'ils utilisent, ainsi que de son entretien.

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de la compétition. Les coureurs sont seuls responsables du respect des normes en vigueur relatives aux équipements de protection individuelle qu'ils utilisent.

6 STARTOPSTELLING

6.1 Composition de départ dans la première course

- Selon le dernier classement UCI MTB publié.
- Les 10 meilleures places du classement final de la 3-Nations Cup de l'année dernière.
Pour la catégorie U19, ce qui suit s'applique : les cinq meilleurs dans la catégorie d'âge et les cinq meilleurs de la catégorie plus jeune qui passent en catégorie supérieure en raison de leur âge.
Exemple : les 5 meilleurs U19 en 2025 qui courent encore en U19 en 2026, et les 5 meilleurs U17 en 2025 qui passent en U19 en 2026 en raison de leur âge.
- Selon un tirage au sort.

6.2 Composition de départ dans la deuxième course

- Le dernier classement intermédiaire publié dans le classement UCI MTB.

- Le classement intermédiaire final de la Topcompétitie.
- Selon un tirage au sort.

7 CLASSEMENT

7.1 Systeme des points

Les points à obtenir dépendent de la classification UCI de la course.

Place	C1	C2	C3
1	110	105	100
2	103	98	93
3	97	92	87
4	92	87	82
5	88	83	78
6	85	80	75
7	82	77	72
8	80	75	70
9	78	73	68
10	76	71	66
11	75	70	65
12	74	69	64
13	73	68	63
14	72	67	62
15	71	66	61
16	70	65	60
17	69	64	59
18	68	63	58
19	67	62	57
20	66	61	56
21	65	60	55
22	64	59	54
23	63	58	53
24	62	57	52
25	61	56	51
26	60	55	50
27	59	54	49
28	58	53	48
29	57	52	47
30	56	51	46
31	55	50	45
32	54	49	44
33	53	48	43
34	52	47	42
35	51	46	41
36	50	45	40
37	49	44	39
38	48	43	38

39	47	42	37
40	46	41	36
41	45	40	35
42	44	39	34
43	43	38	33
44	42	37	32
45	41	36	31
46	40	35	30
47	39	34	29
48	38	33	28
49	37	32	27
50	36	31	26
51	35	30	25
52	34	29	24
53	33	28	23
54	32	27	22
55	31	26	21
56	30	25	20
57	29	24	19
58	28	23	18
59	27	22	17
60	26	21	16
61	25	20	15
62	24	19	14
63	23	18	13
64	22	17	12
65	21	16	11
66	20	15	10
67	19	14	9
68	18	13	8
69	17	12	7
70	16	11	6
71	15	10	5
72	14	9	4
73	13	8	3
74	12	7	2
75	11	6	1
76 & plus	10	5	1

DNS = non partant, aucun point attribué.

DNF = non terminé (par ex. en raison d'un incident), aucun point attribué.

DSQ = le coureur est disqualifié et n'est pas classé. Il ne reçoit aucun point.

7.2 **Classement final**

- Le classement final est établi par l'addition des points liés aux résultats de chaque course de la MTB Topcompétitie.

- En cas d'égalité entre des coureurs dans le classement final de la MTB Topcompétitie, on tient compte du nombre de victoires, puis du nombre de 2e, 3e, 4e et 5e places, etc.
S'il y a encore une égalité, le résultat de la dernière course disputée détermine l'ordre du classement final.
- Le classement final est réservé uniquement aux titulaires d'une licence belge, les étrangers n'y sont pas repris

8 LITIGES, CONTESTATIONS OU CAS NON PRÉVUS

Tous les litiges, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le règlement de course de la MTB Topcompétitie relèvent de la compétence exclusive de la commission Mountainbike. Les décisions prises à cet égard par la commission Mountainbike sont irrévocables et ne sont pas susceptibles de recours.

9 PRIX

Pour la Topcompétitie MTB, Belgian Cycling prévoit une cagnotte par catégorie (juniors et Elite/U23). Le classement final est réservé uniquement aux titulaires d'une licence belge, les étrangers n'y sont pas repris et ne peuvent donc pas prétendre aux prix finals.

- Classement final individuel : les prix seront attribués conformément au classement final de la MTB Topcompétitie.
Le barème (1480 € ou un barème des prix proportionnel au nombre de courses disputées) est fixé comme suit :

1	2	3	4	5
700€	400€	200€	100€	80€

Par course, le barème des prix applicable de l'UCI est d'application.
Pour ces prix, tout le monde est éligible et les montants varient selon la classe UCI.
Les montants sont payés par Belgian Cycling.

